

CHARANTONNAY- INFOS

FÉVRIER—MARS 2022

Date

Manifestations

Coordonnées

Lieu

Heure



Toutes ces dates sont susceptibles d'être annulées selon l'état sanitaire du pays

Mar 01/03/2022	Conseil Municipal	Municipalité	Salle du Conseil	20h
Sam 05/03/2022	Remise des cartes de pêche	La Gaule	Espace Socio-culturel	De 17h à 18h
Mar 08/03/2022	Juste pour les femmes Full & Light	Fullandlight.fr	Salle des Fêtes	À partir de 18h45
Sam 12/03/2022	Spectacle et après-midi dansant	DANS'ARTS 06 19 05 04 03	Salle des Fêtes	A partir de 14h
Sam 19/03/2022	Rando du Charavoux	VCC	Salle des Fêtes	à partir de 12h
Mar 22/03/2022	Conseil Municipal	Municipalité	Salle du Conseil	20h
Sam 26/03/2022	Matinée saucisses	LA GAULE	Salle des Fêtes	8h à 12h
Sam 26/03/2022	Soirée italienne CJCT	07 66 31 68 83	Salle des Fêtes	19h30
Du 1er au 05/04/2022	Exposition peinture Jean-Paul GAUTHIER	Municipalité	Espace Socio-culturel	Journée
Dim 3/04/2022	Brocante SOU DES ECOLES	06 85 64 89 74	Salle des Fêtes	Journée

COMPTE-RENDUS CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDUS DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal a approuvé l'interruption de l'éclairage public la nuit entre 23H et 5H du matin afin de préserver la faune nocturne (chauves-souris, chouettes...) et réduire la consommation électrique.

Les élus ont validé une demande de subvention pour l'extension et la rénovation du restaurant scolaire. En effet, le bâtiment actuel, mal isolé, devient trop petit et a besoin d'une remise aux normes. Cette subvention permettrait de financer le projet à hauteur de 20%. Les tarifs votés pour l'année 2022 des services proposés par la commune sont consultables sur le site www.charantonnay.fr. Madame Eugénie BICHET devient conseillère déléguée à la vie scolaire et périscolaire en remplacement de Madame Sandra MORIN qui ne peut plus assurer cette délégation du fait d'une nouvelle activité professionnelle. Elle reste conseillère municipale. C'est finalement le raccordement au Systepur (Station d'Épuration de Reventin-Vaugris) qui a été privilégié, à une station d'épuration à Savas, avec un branchement au niveau de la Détourbe. Depuis le 2 janvier 2022 la police pluri-communale de St Jean de Bournay avec les communes d'Artas, Beauvoir de Marc, Royas, Meyrieu les Etangs, Chatonnay et Villeneuve de Marc a pris ses fonctions avec pour missions de patrouiller en journée et en soirée pour faire de la prévention auprès des jeunes, veiller à la sécurité routière et faire respecter les arrêtés du Maire.



LES ÉCOLES

Charantonnay en fête ! Avez-vous déjà entendu parler de la mâche croûte ? Et des Aripes ? Ou de Gargantua jouant au palet entre Beauvoir-de-Marc et Cour-et-Buis ? Ces contes et légendes liés au territoire sont au centre du projet artistique développé par la scénographe Mathilde Rouch. L'école Les Sources accueille en effet cette artiste pour une durée de cinq mois, où elle travaille en collaboration avec les élèves de CM2. Sa venue a été initiée par les Ateliers Médecis, et le projet est soutenu par le ministère de la Culture et l'Éducation Nationale.

La finalité ? Une fête populaire dans notre commune pour mettre en avant le travail réalisé. L'événement sera à base de costumes, de masques et de parades rappelant ces êtres fantastiques. Le projet sortira des murs de l'école de nombreuses fois au cours de l'année. Afin de le mener à bien, nous pourrions donc faire appel à vous, artisans, bénévoles associatifs, citoyens aux multiples compétences (**couture, dessin, travaux manuels...**) Et si vous avez des questions ou que vous souhaitez rejoindre l'aventure, n'hésitez pas à nous contacter !



INFORMATIONS

CE QUI CHANGE EN 2022

Nouvelle année rime avec changement, 2022 n'échappe pas à la règle !

Voici donc ce qui va changer cette année :

PRODUIT DU QUOTIDIEN : le timbre vert passe à 1.16€ ; le timbre rouge lui coûte 1.43€.

POUVOIR D'ACHAT : Augmentation du SMIC (10,57 €/l'heure soit + 0,9 %) et des pensions de retraite (+ 1% si inf. à 2000 € brut et 0,3 % au-delà).

FINANCES : Livret A et LDDS : le taux passe à 1% ; IMPOTS sur le revenu, le barème progressif est revalorisé et passe à 1.4% et les seuils du barème seront revalorisés en proportion.

RENOVATION ENERGETIQUE, développement important de MaPrimeRénov'Sérénité pour atteindre 50% des travaux entrepris avec un plafond à 30 000€.

TRANSPORTS : -VOITURES ELECTRIQUES, l'amputation **de la prime** de 1 000 € prévu au 1^{er} janvier ne se fera finalement qu'au 1^{er} juillet , PEAGES, augmentation moyenne de 2% à partir du 1^{er} février.

SOCIAL : IVG, le délai passe de 12 à 14 semaines, l'IVG médicamenteuse passe elle de 5 à 7 semaines, CONTRACEPTION, elle devient gratuite pour toutes les femmes de moins de 25 ans, PSYCHOLOGIE, mise en place du remboursement de 8 séances, le choix du psychologue devra se faire parmi une liste de praticiens, disponible sur le site de la CPAM. Le patient devra être adressé par son médecin traitant, -CONSULTATIONS, les orthoptistes pourront prescrire des lunettes.

VIE LOCALE

"Soirée musicale vendredi 4 Février au KFE DU LIEN

Lors de cet évènement, nous avons découvert un jeune talent, Agathe BARBOSA, accompagné de son professeur de chant et de guitare, Frédéric Alvarez. Agathe, inscrite dans l'école de Frédéric basée à St Jean De Bourneay depuis l'âge de 11 ans a repris quelques titres connus du grand public. Une très belle voix prometteuse. Quant à son professeur qui a interprété quelques unes des ses compositions, nous lui souhaitons bonne chance pour la sortie de son album. Dominique, le père d'Agathe, est bénévole au KFE DU LIEN. Elle nous offrira peut être une autre soirée dans les mois à venir dans ces mêmes locaux. Bravo au K'FE DU LIEN pour cette soirée très agréable où toutes générations étaient réunies.



2022 ANNÉE ELECTORALE



#Information #Elections2022

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées au plus tard :

Le mercredi 02/03 (remplir le dossier dématérialisé sur le site service.public.fr) et le **vendredi 04/03** au guichet de l'accueil mairie pour L'élection présidentielle

Le mercredi 04/05 (remplir le dossier dématérialisé sur le site service.public.fr) et le **vendredi 06/05** au guichet de l'accueil mairie pour Les élections législatives. 2022 fait l'objet d'une refonte électorale. Chaque électeur va donc recevoir une nouvelle carte électorale. Cette refonte sera l'occasion de mettre en valeur le numéro national d'électeur (NNE), nécessaire désormais pour l'établissement des procurations (vous pouvez au besoin retrouver ce N° sur le site service public.fr / vérifier son inscription et son bureau de vote).

A compter de ce début d'année, un électeur (mandant) peut donner procuration à un électeur (mandataire) inscrit sur les listes électorales d'une autre commune. Ce dernier doit toujours se rendre physiquement dans le bureau de vote du mandant afin de pouvoir voter à sa place selon ses consignes. Le nombre de procurations maximal par mandataire est de **1 procuration établie en France**. Ce plafond est porté à 2, si une des deux procurations au moins est établie à l'étranger. La téléprocédure en ligne «Maprocuration » vise à simplifier la démarche. L'utilisateur enregistre sa demande de procuration ou de résiliation sur le site et reçoit une référence par courriel. Il doit ensuite obligatoirement se présenter en gendarmerie ou au commissariat, muni de cette référence et d'une pièce d'identité pour valider sa procuration. Une demande via un formulaire papier à télécharger (cerfa n°14952*03) ou un formulaire cartonné à remplir directement en gendarmerie ou au commissariat de police (cerfa n°12668*03) reste toujours possible.

PERSONNEL COMMUNAL

Maxime CHILLET, notre nouveau compable est arrivé dans la collectivité le 29/11/2021 suivi de Lucas BOUSSARD et David DI RIENZO aux Services Techniques. Dominique Janin a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Bonne nouvelle vie Dominique.

HORAIRES	Mairie	Déchetterie	Médiathèque
Lundi	8h 12h 15h30 18h30		
Mardi	Fermée au public		16h30 18h30
Mercredi	8h 12 h		14h 16h
Jeudi	Fermée au public	14h 18 h	16h30 19h
Vendredi	8h 12 H 14h 16 H	10h 12h 14h 19h	
Samedi	Fermée au public	8h 12h 13h 18h	9h 10h30

L'ACTUALITÉ

TRAVAUX & INFRASTRUCTURES

Travaux rue de la Verchère : Une information a été diffusée auprès des riverains de la rue de la Verchère pour leur expliquer les travaux à venir. Ils s'étaleront de mai à fin novembre. Un plateau (comme à l'entrée ouest du village) sera installé sur l'avenue du Dauphiné et sur la rue du Bourdier pour sécuriser les deux axes. Un sens unique partira de l'avenue du Dauphiné jusqu'à la Boulangerie ensuite la chaussée sera à nouveau en double sens. Les réseaux, d'assainissement et d'eaux pluviales, seront redimensionnés. Une place PMR va être programmée à côté de la pharmacie et les places de parking vont être tracées. Deux passages piétons vont être matérialisés pour les sécuriser. Un enrobé à chaud recouvrira la chaussée. L'éclairage public sera amélioré par un point lumineux supplémentaire et tous les candélabres seront remplacés. Une phase test a commencé en fin d'année 2021 et des marquages orange matérialisent les changements.

ENVIRONNEMENT

Points d'apport volontaire (PAV) Ils permettent aux usagers de trier et d'évacuer les déchets à recycler en les supprimant des poubelles des ordures ménagères. Il existe maintenant 2 types de conteneurs : celui pour le verre (et uniquement le verre) et celui où l'on met plastique, carton, papier, pots de yaourts, boîtes de médicaments vides.... La commune de Charantonnay en dispose déjà de 7 et le SMND souhaiterait compléter ces Points d'Apport Volontaire sur des zones dites « blanches » qui pénalisent ceux qui souhaitent effectuer une démarche citoyenne en prenant le temps et la précaution de trier leurs déchets. Lieux à définir.

Les points d'apport volontaires sont disposés :

- Etang des Grenouilles ; Cimetière ; Avenue du Dauphiné (Après le Clos St Roch) ; Mairie ; Route de l'Amballon ; Stade ; Bas du Varvaray.

Au cimetière un bac supplémentaire pour les cartons sera installé. Pour que le réceptacle reçoive le maximum de cartons, il est demandé aux administrés de les mettre à plat. Ces gestes « verts » contribuent au respect de l'environnement. Tout produit recyclé ne partira ainsi pas à l'incinérateur très énergivore. Si, de plus, au fond du jardin ou dans un composteur, nous écartons de nos ordures ménagères les déchets de légumes et autres produits verts ou mouillés, cela réduira le coût global du traitement des déchets et nous aurons notre propre compost.

La Préfecture de l'Isère rappelle dans chaque message adressé en mairie suite aux divers épisodes de pollution : Pour les particuliers : **"Rappel : il est interdit de brûler des déchets"** ; pour les agriculteurs : **il est recommandé de reporter l'écobuage et de privilégier le broyage, de suspendre les opérations de brûlage à l'air libre de sous-produits agricoles.**

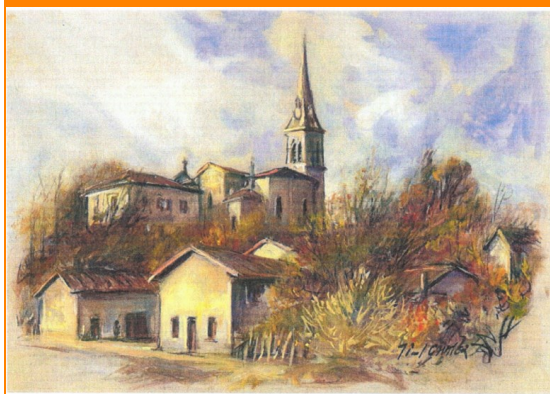
ANIMAUX ERRANTS

Un chien est considéré en état de divagation : s'il n'est plus sous la surveillance de son maître, s'il n'est plus à portée de voix de son maître, s'il est éloigné de plus de 100 m. Il est du devoir du maître d'éviter la fugue de son chien, un chien en divagation est un danger, il pourrait mordre, attaquer les passants ou provoquer un accident. N'oubliez pas que le maître engage sa responsabilité civile. Il sera tenu directement responsable. L'article R622-2 du code pénal précise que laisser son animal divaguer est puni par une contravention de 2ème classe qui peut aller jusqu'à 75 €, sans oublier les risques de poursuites judiciaires. **Surveiller, protéger c'est aussi aimer son animal.**

EXPOSITION Jean-Paul GAUTHIER

La commission Communication/Culture organise une exposition du peintre Jean-Paul GAUTHIER, originaire d'Avignon mais habitant actuellement la Côte St André.

Elle aura lieu du vendredi soir 1^{er} Avril à partir de 19h, le samedi 2 de 14h à 19h, le dimanche 3 de 9h - 19h, le lundi 9h-12h 14h -17h, le mardi de 14h à 17h avec le Club Les Lilas. Vous aurez plaisir à voir et/ou revoir (Monsieur Jean-Paul Gautier est déjà venu plusieurs fois dans notre village) les paysages de notre commune ou des communes voisines qui sont largement représentés. Jean Paul Gautier, autodidacte, commence à peindre dans les années 80. Il est adepte du peintre Johan Barthold Jongkind (1819 1891) . Son domaine de prédilection est la nature en Nord Isère ou en Provence et l'Etre humain qu'il aime croquer dans sa vie de tous les jours. Il a su capter, au cours de ses promenades, des visages que vous reconnaîtrez. Il aime aller à la rencontre des gens et s'inspirer de leur vie pour mieux les raconter avec ses



pinceaux. Prenez le temps de découvrir ou redécouvrir ce peintre isérois qui manie aussi bien le pinceau que le verbe. Nous vous attendons nombreux.

CHARANTELETHON

Une vente de choucroute/tartiflette, des dons et une vente de lasagnes ont permis de verser la somme de 1 315 € à l'AFM Téléthon. Espérons que l'année 2022 permette plus d'activités. Merci à tous les participants.



BENEVOLAT

Devenez bénévole et trouver des missions près de chez vous ou à distance ; La plateforme jeuxaider.gouv.fr est alimentée par les propositions de missions émanant d'organisations telles que des associations ou des collectivités. Ainsi, tout citoyen ou résident régulier de plus de 16 ans souhaitant s'engager dans son temps libre dans le cadre des missions prioritaires pour la continuité de la Nation peut se rendre sur la plateforme **JeVeuxAider.gouv.fr** de la Réserve Civique et proposer son aide aux associations référencées.

DECES

Marie MARTINEZ à l'âge de 72 ans Maman de Marie Paule Vaugon Conseillère municipale

Marie-Thérèse BRAVO à l'âge de 84 ans

Sincères condoléances aux familles

LES ASSOCIATIONS

SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles vous informe que les réservations sont ouvertes pour notre traditionnelle brocante qui aura lieu le **Dimanche 3 Avril 2022 à partir de 5h30 à charantonnay**.

Si le protocole le permet, quelques places seront disponibles dans la salle des fêtes comme chaque année.

Comme d'habitude elle se déroulera sur le City park, la cour de l'école élémentaire. Les parkings des écoles seront réservés aux véhicules des exposants.

Nous allons avoir besoin de votre aide afin d'organiser au mieux ce grand événement dans les meilleures conditions.

Rappel des tarifs:

Mètre linéaire extérieur : 3.50 € ; intérieur sans table : 4 € ; intérieur avec table : 5 € pour les professionnels : 7 €

Les réservations sont à faire par téléphone au **06 85 64 89 74**

ou par mail au : lesoucharantonnay@gmail.com. **ATTENTION: Vos réservations de places seront validées lorsque vous aurez eu confirmation par mail ou sms de Mme Pirodon. Aucun règlement ne sera encaissé avant la date de la brocante. Nous vous tiendrons informé du protocole en vigueur.** En attendant nous vous demandons de prendre soin de vous et de vos proches.



CLUB LES LILAS

Suite aux mesures sanitaires notre club a annulé toutes ses activités et manifestations sauf LA MARCHE le jeudi à partir de 13h30. Départ Mairie ou parking du cimetière. A propos des inscriptions au club, nous vous proposons de déposer vos règlements 20 € par personne, soit chez Christiane MOREL soit en Mairie de Charantonnay. Nous reprendrons les activités suivant l'évolution de la pandémie, pour l'instant gardons espoir qu'au printemps nous pourrions nous réunir à nouveau. Prenez soin de vous.

Renseignements Christiane MOREL 06 33 88 19 44



FULL & LIGHT

Mardi 8 Mars

Initiation « Juste pour les femmes » au Kick Boxing et à la Self Défense, le mardi 8 mars à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme.

Venez entre copines, voisines, mère-fille... à la salle des fêtes de Charantonnay de 19h à 21h (dont collation offerte et cadeaux à gagner). Réservée au plus de 12 ans (autorisation parentale pour les mineurs) - Pass Sanitaire et pièce d'identité obligatoires. Inscription obligatoire



4L TROPHY

Nathan Caprera-Gracia et Hadrien Gilardi préparent la 25^{ème} édition du 4L Trophy.

S'ils parviennent à boucler leur budget, ils s'aligneront au départ du 4L Trophy le 05 mai. Une course exclusivement réservée à la petite Renault 4L que Nathan et Hadrien entreprennent au profit de la Croix-Rouge et de l'association Enfants du désert du Maroc. Une course automobile réservée aux jeunes étudiants, dans le cadre humanitaire, qui se déroulera du **05 au 15 mai**. Les deux pilotes se lanceront dans cette aventure humaine, sportive, et solidaire unique en Europe au volant de leur Renault 4L des années 1980, bichonnée et révisée par Hadrien lui-même. Ce mécanicien devra aussi assurer l'entretien et les réparations tout au long de cette interminable course truffée d'imprévus. Leur objectif est d'acheminer des fournitures scolaires et du matériel sportif pour les associations du Maroc. Un vrai défi sportif et humanitaire pour ces deux copains qui prendront l'autoroute pour rejoindre Biarritz, ensuite l'Espagne, le Maroc, destination Marrakech pour une distance à parcourir de 6 500 km. Une course onéreuse pour Nathan et Hadrien qui donnent toutes leur énergie pour réunir des fonds afin de pouvoir financer en partie les frais de cette course. Ainsi, le dimanche 20 mars 2022 (date à confirmer), les deux jeunes organisent à la Pizzeria Chez Maxime à Charantonnay, une matinée moules frites. Dans le but de financer cette aventure incroyable Nathan et Hadrien ont également mis en place une cagnotte en ligne, sur la plateforme leetchi.com. Vous pouvez aussi les contacter au 06 95 74 56 78 ; nathan.caprera@gmail.com ou 06 41 91 06 11 ; hadriengilardi@gmail.com.



CJCT

SOIRÉE ITALIENNE Samedi 26 mars 2022

Salle polyvalente
Alphonse Guinet
à 19H30
Charantonnay

Réservation auprès du Comité
de Jumelage Charantonnay
Tavagnasco au
07 66 31 68 83

20€ adulte
10€ enfant (-12 ans)
Entrée, plat, dessert, café



Le CJCT (Comité de Jumelage Charantonnay Tavagnasco) organise sa soirée « retrouvailles » samedi 26 Mars à la salle des fêtes. Un menu Entrée Lasagnes et Dessert vous sera proposé au tarif de 20 € adulte et de 10 € pour les enfants de moins de 12 ans. **Mr Jean-Michel Caputo** animera cette rencontre avec des chansons Françaises et Italiennes. Au moment de la parution du flash nous ne savons pas quelles seront les avancées de la covid 19, ni les restrictions gouvernementales qui pourraient être mises en place. **Vous pouvez dès à présent réserver au 07/66/31/68/83.**



K'FE DES JEUNES

L'équipe d'animation du k'fé des jeunes accueille les 11-17 ans du 14 au 25 février (excepté le 22) tous les après-midi de 14h à 18h, dans une ambiance conviviale et cocooning; Un temps fort a été organisé par le k'fé des jeunes et le k'fé du Lien le vendredi 18/02 avec la participation de la pizzeria « Chez Maxime ». Le quiz intergénérationnel fut très apprécié par l'assemblée.

